

AUTORISATION DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE – HORS SDIS 38

Seule l'autorité territoriale ou son représentant dûment autorisé par délégation, est habilitée à signer cette autorisation.

Cet encart concerne **les candidats qui ne sont pas SPV en Isère**

Je soussigné(e) grade, NOM, Prénom : _____

Qualité du signataire : _____

Autorise Madame/Monsieur: _____ (NOM-Prénom)

Grade de sapeur-pompier : _____

Volontaire au SDIS de : _____ depuis le : _____

à être recruté en qualité d'agent non-titulaire de droit public dans le département de l'Isère pour la période **du 17 juin au 1^{er} septembre 2019** dans le cadre d'un dispositif de renfort saisonnier **et** à souscrire un engagement en qualité de SPV dans le département de l'Isère pour la même période.

Date : _____

Signature & cachet de l'autorité territoriale